



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

monuments historiques

Question écrite n° 3926

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la mise en oeuvre des Journées du patrimoine. Ce dispositif, qui permet aux Français d'accéder gratuitement aux lieux de culture et d'histoire, constitue un élément fort de notre politique culturelle. Depuis 2004, les habitants de la région Île-de-France bénéficient d'une extension de cette opération au vendredi précédant le week-end retenu. Cette extension ayant recueilli un franc succès, il lui demande si elle pourrait être généralisée à l'ensemble du territoire français.

Texte de la réponse

Le dispositif d'extension à la journée du vendredi des « Journées européennes du patrimoine » existe en Ile-de-France, mais s'applique à la seule manifestation appelée « Les Enfants du patrimoine », organisée depuis 2004 par l'union régionale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement d'Île-de-France, qui est subventionnée pour cette action par la direction régionale des affaires culturelles, service déconcentré du ministère de la culture et de la communication. Cette année, 280 sites ont ainsi ouvert exceptionnellement leurs portes aux écoles, collèges et lycées d'Île-de-France. Ils ont convié les jeunes Franciliens et leurs enseignants à découvrir les richesses de leur patrimoine à travers un programme de visites originales, gratuites et guidées, conçu à leur intention. Si l'un des principes des Journées européennes du patrimoine réside dans l'ouverture gratuite à tous des monuments appartenant au ministère de la culture, les autres propriétaires (départements, communes, propriétaires privés) sont invités à s'associer à cette journée selon la formule qui leur paraît la mieux adaptée. La gratuité de l'accès public est laissée à leur libre appréciation. Ainsi, l'extension de cette mesure à la France entière relève de l'initiative des acteurs concernés, qui peuvent s'inspirer de celle des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement d'Ile-de-France.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3926

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5483

Réponse publiée le : 8 janvier 2008, page 161